

# Tensions entre deux conceptions du journalisme lors de la publication d'une tribune antiféministe en 2018

Article inédit, mis en ligne le 26 septembre, 2022.

## Laure Beaulieu

*Doctorante au LabSIC (Université Sorbonne Paris Nord) depuis 2018, Laure Beaulieu travaille sur l'articulation entre appropriations des idées féministes et pratiques de la profession journalistique dans le contexte post #MeToo. Elle s'intéresse plus spécifiquement à un média de presse écrite et aux modalités décisionnelles en son sein concernant le traitement des questions en lien avec les féminismes.*

## Plan de l'article

Introduction  
Une conception orthodoxe du journalisme  
Différentes formes d'appropriations des idées féministes  
Une conception critique de la profession  
Des tensions lors de la publication d'une tribune  
Conclusion  
Références bibliographiques

## RÉSUMÉ

Cet article cherche en analysant un moment spécifique — la publication d'une tribune anti-féministe par un quotidien national en 2018 dans le contexte post #MeToo —, à mettre en lumière deux conceptions distinctes de l'excellence journalistique, et de l'objectivité comme norme professionnelle. Ces deux conceptions, l'une « orthodoxe » et l'autre « critique », coïncident avec des appropriations différenciées des idées féministes chez les journalistes et se manifestent au sein de la rédaction par des tensions fortes lors de la publication de cette tribune.

## Mots clés

Journalisme, féminisme, MeToo, antiféminisme, objectivité.

## TENSIONS BETWEEN TWO CONCEPTIONS OF JOURNALISM DURING THE PUBLICATION OF AN ANTI-FEMINIST OP-ED IN 2018

### Abstract

This article seeks, by analyzing a specific moment - the publication of an anti-feminist op-ed by a national print media outlet in 2018 in the post #MeToo context - to shed light on two distinct conceptions of journalistic excellence, and of objectivity as a professional norm. These two conceptions, one "orthodox" and the other "critical," coincide with differentiated appropriations of feminist ideas among journalists and manifest themselves within the editorial staff in strong tensions during the publication of this op-ed.

## Keywords

Journalism, feminism, Metoo, antifeminism, objectivity.

## TÍTULO

Tensiones entre dos concepciones del periodismo durante la publicación de una columna de opinión antifeminista en 2018

## Resumen

Este artículo pretende, mediante el análisis de un momento concreto -la publicación de un artículo de opinión antifeminista por parte de un diario nacional en 2018 en el contexto post #Metoo-, poner de manifiesto dos concepciones distintas de la excelencia periodística, y de la objetividad como norma profesional. Estas dos concepciones, una «tradicional» y otra «crítica», coinciden con apropiaciones diferenciadas de las ideas feministas entre los periodistas y se manifiestan en la redacción a través de fuertes tensiones durante la publicación de esta tribuna.

## Palabras clave

Periodismo, feminismo, Metoo, antifeminismo, objetividad.

## INTRODUCTION

Un quotidien de la presse française nationale appartenant au « mainstream médiatique » (Marty, Rebillard, 2012) publie début janvier 2018 dans ses pages Débats un texte intitulé « Un collectif de plus de cent femmes, dont [une actrice française célèbre], s'inquiète du "puritanisme" apparu après l'affaire Weinstein ». Ce média, historiquement situé au centre-gauche, et considéré comme « sérieux », comme une « référence » (Bohnacker, 1996), met aussi en ligne le texte sur son site Internet, qui est un « mis en ligne » (MEL) au sens de Mercier (2010). Mais ce texte est publié avec un autre titre : « Nous défendons une liberté d'importuner, indispensable à la liberté sexuelle ». Cette tribune est immédiatement reprise et traduite en différentes langues, elle est publiée dans différents médias de masse, notamment aux Etats-Unis, et relayée massivement sur les réseaux socio-numériques.

Dans ce texte, les autrices, une centaine de femmes, journalistes, écrivaines ou artistes, dont plusieurs sont dotées d'un très fort capital symbolique, disent ne pas « [se reconnaître] dans [le] féminisme qui, au-delà de la dénonciation des abus de pouvoir, prend le visage d'une haine des hommes et de la sexualité. » Ce texte émerge quelques mois seulement après les révélations sur le producteur Harvey Weinstein et le début du « moment #Metoo (...) qui renvoie à l'ensemble des mobilisations contre les violences sexistes et sexuelles (...) et plus globalement à l'expression des idées féministes qui s'ouvrent » à partir de l'automne 2017 (Pavard, Rochefort, Zancarini-Fournel, 2020).

Cette tribune peut être considérée comme participant à la « nébuleuse » complexe des antiféminismes (Bard, 2019). En effet, l'argumentaire des autrices s'organise autour de trois procédés caractéristiques de la rhétorique des femmes antiféministes. Premièrement, « le déni de l'oppression » (Bard, 2019), avec l'idée que la « liberté d'importuner » (des hommes), c'est-à-dire le droit de harceler sexuellement ne doit pas être remis en cause. Deuxièmement, considérer que le discours féministe victimise les femmes. Les autrices considèrent en ce sens que « les femmes » sont désormais « enchaînées à un statut d'éternelles victimes, de pauvres petites choses ». Enfin, le détournement du discours féministe en affirmant que les victimes sont désormais les hommes. Les autrices défendent

ce point de vue en affirmant que la « justice expéditive a déjà fait ses victimes des hommes sanctionnés dans l'exercice de leur métier, contraints à la démission, etc. ».

L'antiféminisme au féminin, en tant que positionnement politique, n'a rien de nouveau. En France, « des femmes ont pris la plume contre l'émancipation féminine dès le XIXe siècle ». La publication de cette tribune s'inscrit en outre dans la longue histoire de l'intérêt des médias pour les antiféminismes au féminin, car ils « y voient quelque chose d'inattendu, de pittoresque, à contre-courant » (Bard, 2019). Ce texte s'inscrit aussi dans un mouvement de résistance au mouvement #Metoo et dans ce que la journaliste étasunienne Susan Faludi (1993) appelle un « backlash » (ou « retour de bâton » en français) après une période de résurgence des mobilisations féministes. Christine Bard (2019) parle, elle, d'un agissement en « ressac » de l'antiféminisme qui « témoigne des avancées de l'égalité en s'y opposant ». Cette tribune n'est donc qu'une des multiples manifestations de ce « nouveau barrage antiféministe face à la troisième vague féministe », et particulièrement face au « moment #Metoo ».

Si la publication de cette tribune prend sens en tant que « ressac », comment expliquer la publication de cette tribune dans un quotidien national ? Quelles normes et pratiques journalistiques rendent possible cette publication ? En entretien, les journalistes qui travaillent au sein de ce média parlent de cet épisode comme d'un événement marquant. Certains utilisent des superlatifs comme « la fameuse » tribune, ou sous-entendent que ce moment a déjà été évoqué par un.e collègue (« vous avez dû en entendre parler »). Ce moment constitue un pan important de la mémoire collective sur les questions en lien avec la cause des femmes (Bereni, 2012) mais c'est aussi un moment de fortes tensions au sein de la rédaction. Le médiateur du quotidien écrit en évoquant cette période : « Un débat naissait : a-t-on eu raison de publier cet article qui va à l'encontre des « valeurs » défendues par le journal ? ». Les journalistes décrivent, eux, un clivage fort entre « deux camps » ; une enquêtée parle même d'un « fossé » qui s'est creusé entre deux groupes distincts. La dimension « nous » versus « eux » (Boczkowski, 2010; Heinderyckx, 2008) apparaît clairement dans les discours.

Plusieurs journalistes décrivent, de manière assez caricaturale, ces « deux camps » au sein de la rédaction : d'un côté, des journalistes qui travaillent hors ligne (c'est-à-dire qui font partie de l'équipe dédiée à la production de contenus pour la version imprimée), qui sont majoritairement des hommes, âgés de plus de 50 ans, qui développent des discours antiféministes et qui sont pour la publication de la tribune et en accord avec son contenu ; et, de l'autre côté, des journalistes qui travaillent en ligne (qui font partie de l'équipe dédiée à la production de contenu pour le site Internet), qui sont majoritairement des femmes, entre 30 et 40 ans et qui développent des discours de défense de la cause des femmes, et qui s'opposent à la fois à la publication de la tribune et à son contenu.

Dans ces discours apparaît en filigrane une tension forte entre deux conceptions distinctes de l'excellence journalistique, et de l'« objectivité » comme norme professionnelle. Ces deux conceptions coïncident en outre avec des appropriations différenciées des idées féministes, que nous entendons au sens de « représentations des rapports de genre portées dans l'espace public par les mouvements féministes au-delà des luttes de définition et des conflits qui les traversent » (Albenga et Jacquemart, 2015). Dans cet article, nous chercherons donc à montrer en quoi les tensions autour de la publication de cette tribune manifestent des oppositions structurelles sur le rapport à la profession de journaliste et à la définition de l'objectivité.

Nous distinguerons deux modèles d'excellence professionnelle, impliquant des pratiques professionnelles différenciées : le premier défendant le « pluralisme », l'« objectivité » et l'idée de « donner la parole à tout le monde » ; le second critiquant l'objectivité dans son

sens traditionnel et considérant la nécessité de « choisir à qui l'on donne la parole ». Le premier modèle revient à se positionner en faveur de la publication de la tribune tandis que le second implique de s'y opposer. Nous montrerons en quoi le modèle orthodoxe s'articule à différentes formes d'appropriations des idées féministes, tandis que les journalistes défendant le modèle critique partagent une appropriation commune de ces idées.

Nous nous appuyons sur l'analyse de 32 entretiens semi-directifs menés en présentiel auprès de journalistes en ligne (10 entretiens) et hors ligne de la rédaction (22 entretiens) entre février 2019 et octobre 2020. La grille d'entretien intégrait systématiquement une question sur la tribune (« De quoi vous rappelez-vous de cette période ? Quelle était l'ambiance à la rédaction ? Qu'en pensiez-vous sur le fond ? Etiez-vous favorable à sa publication ? »), mais la plupart du temps les journalistes l'évoquaient avant même que l'enquêtrice n'ait eu à le faire.

## UNE CONCEPTION ORTHODOXE DU JOURNALISME

La première conception dite « orthodoxe » est largement dominante, numériquement et symboliquement, dans la rédaction. Elle représente le positionnement de trois quarts des enquêtés et de toutes les personnes occupant des postes dans la hiérarchie. Elle est plus généralement largement dominante au sein de la profession journalistique. Erik Neveu montre en effet en quoi « un discours de l'objectivité », au sens de « revendication d'un récit vérifié et neutre des faits » est devenue une norme professionnelle et en quoi le modèle contemporain dominant est celui d'un « journalisme attaché à des valeurs d'objectivité, de rigueur déontologique, de distanciation critique et d'analyse » (Neveu, 2004, p.218). Denis Ruellan parle, lui, de « l'objectivisme en information », une conception journalistique « basée sur la croyance dans une possible véracité des faits et dans la capacité du journaliste à les rejoindre directement, et (...) qui estime qu'il existe un corps de méthodes et de techniques précises, capables de restituer le réel avec fidélité » (Ruellan, 1993, p.174).

### « Donner la parole à tout le monde »

Les journalistes orthodoxes partagent cette « croyance » en l'objectivité au sens de neutralité et distanciation par rapport à leur objet. Lors des entretiens, ces professionnels évoquent les méthodes mises en place pour respecter cette norme. Être objectif, ve consiste avant tout selon ces journalistes à « donner la parole à tout le monde », y compris aux antiféministes. Cette expression revient en permanence dans les entretiens. A cette idée s'ajoute celles du contradictoire et du pluralisme, c'est-à-dire donner la parole à des personnes qui ne sont pas d'accord entre elles et mettre en scène un « débat d'idées ». Le médiateur du journal, qui « tend à distinguer les «bonnes» et les «mauvaises» pratiques journalistiques » (Legavre, 2007), rappelle aussi dans un texte à propos de la tribune que le rôle des pages « Débats » en charge des tribunes, est de « susciter des points de vue contradictoires, défendre le pluralisme des idées, animer le débat public »<sup>1</sup>.

Un journaliste en poste à la direction de la rédaction se positionne exactement en ce sens :

*« Le pluralisme des idées est quelque chose auquel on, puisque moi aussi j'y suis extrêmement attaché, auquel nous sommes vraiment attachés (...) Si on décidait que [le journal]*

.....

1. Pour maintenir l'anonymisation, nous ne renvoyons pas vers le lien de l'article du médiateur.

*devenait un journal militant, je n'en serais pas. (...) [Le journal] est vraiment un lieu du débat, du débat contradictoire, et moi, en tous cas tant que je serai là, j'entends qu'il le reste. »*

Pour respecter la norme d'objectivité, il faut enfin, selon ces journalistes, « *mettre à distance son sujet* », *ne pas se laisser emporter par ses émotions, ce qu'ils et elles opposent à la figure repoussoir du « journaliste militant »*. Eugénie Saïtta explique cette volonté de mise à distance par la valorisation du journalisme d'investigation depuis les années 1990 qui « *prône le professionnalisme contre la prise de position* », et qui s'inscrit selon elle dans le « *mouvement de dépolitisation du champ journalistique* » (Saïtta, 2005).

### « On n'est pas un journal militant »

Ces journalistes précisent que la tribune, signée par cent femmes, appartient à un genre spécifique « et que l'évaluation de la dénonciation doit s'étayer à l'aune de ceci » (Legavre, 2007), c'est-à-dire que les tribunes sont des « points de vue » et non des faits énoncés par des journalistes. Le médiateur note par exemple dans son texte que les « points de vue » sont « écrits par des personnalités extérieures au journal, et de ce fait n'engagent pas celui-ci ». Ils et elles soulignent ainsi un point central de l'idéal-type journalistique orthodoxe : la séparation des faits et des commentaires.

Le discours du rédacteur en chef des rédactions en ligne et hors ligne sur la publication de la tribune illustre parfaitement les différents points que nous venons d'évoquer :

*« La vocation d'un journal comme le nôtre, parce qu'on n'est pas un journal militant, c'est de donner la parole à des gens qui ont des avis divergents et qui aident nos lecteurs à se faire une opinion. (...) Je pense que c'est exactement le rôle des tribunes (...) de provoquer le débat. Et, ça a fonctionné, et ça a provoqué le débat en interne. Je sais que c'est une tribune qui a été mal reçue par certains journalistes. Moi, j'ai toujours répondu que ça faisait partie de notre mission de publier des textes avec lesquels on n'est pas d'accord. »*

Au sein du service chargé de sélectionner les tribunes, les journalistes défendent cette conception orthodoxe du métier et il n'y a pas eu de débat sur le bien-fondé de la publication de ce texte antiféministe. Les membres du service étaient « tous d'accord que c'était un texte à publier ». L'un des journalistes du service justifie cette unanimité en rappelant que « le pluralisme est une vertu. [Le fait] que le journal puisse publier des points de vue divers (...) c'est important ».

### Des journalistes dominant.es dans la rédaction

Précisons les caractéristiques sociologiques et professionnelles des personnes défendant cette conception orthodoxe du journalisme. On trouve des hommes et des femmes journalistes, âgé.es de plus de 55 ans qui travaillent hors-ligne, mais aussi des membres de la direction en chef du journal hors ligne, qui sont quasi exclusivement des hommes sexagénaires, le pouvoir étant « surmasculinisé » pour reprendre l'expression de Christine Bard (1999, p.60), et les chef.fes (et chef.fes adjoints) de la rédaction en ligne. Ces professionnel.les sont dominant.es dans la rédaction : économiquement puisqu'ils et elles font partie des plus hauts salaires, symboliquement puisque ce sont, selon le langage indigène, les « plumes » du journal, c'est-à-dire celles et ceux dont les compétences d'écriture et d'enquête sont fortement valorisées, ou parce qu'ils et elles occupent une position hiérarchique.

Ce groupe d'individus n'est pas pour autant homogène, comme le montre le positionnement des responsables hiérarchiques du site Internet, qui sont presque exclusivement des femmes au début de l'année 2018. Ces cheffes ont défendu officiellement la publication mais ont pu tenir officieusement des discours hostiles à celle-ci comme le raconte une rédactrice du site Internet :

« Les rédactrices en cheffe [en ligne] te disaient en conférence de rédaction : « Oui c'est une parole qui existe donc elle a droit de cité dans nos colonnes ». Et, aux toilettes, moi j'ai une cheffe qui m'a dit : « Non mais cette tribune elle est complètement hallucinante, je ne comprends pas qu'on ait publié ça, c'est complètement con ». Je pense que c'était un exercice un peu schizophrène pour plein de gens, parce qu'ils se sont rendu compte à quel point c'était abusé et, il a bien fallu défendre le bifteck parce que, soit tu défends le bifteck, soit tu reconnais que c'était une énorme connerie de publier ce truc et je pense que c'est compliqué d'assumer. »

On note ici un tiraillement chez ces rédactrices en cheffes entre une identité de journaliste en ligne et de femme féministe, et l'appartenance à la partie dominante de la rédaction, puisqu'elles sont cheffes, qui l'emporte *in fine*, par pragmatisme mais aussi par peur du stigmate féministe et des conséquences négatives que cela pourrait avoir sur leurs trajectoires professionnelles.

Certain.es journalistes hors ligne de moins de 50 ans proches de la rédaction en ligne parce qu'ils et elles y ont travaillé, ou bien parce qu'ils et elles partagent des caractéristiques sociologiques ou générationnelles avec leurs collègues en ligne, ou encore à cause d'un intérêt pour les sujets en lien avec la cause des femmes, comme les (ex) rubricardes en charge des « femmes, des personnes âgées et de la famille », défendent cette conception orthodoxe du journalisme ainsi que la publication de la tribune. La journaliste en charge de la rubrique famille / femmes à l'époque de la publication se positionne exactement de la sorte :

« Moi j'ai toujours donné la parole à tout le monde dans mes articles. On n'est pas à Mediapart [média en ligne positionné à gauche] quoi ! On est un journal généraliste qui donne la parole à tout le monde. (...) Je n'étais pas choquée par le fait qu'on la publie, j'ai très bien compris qu'on la publie. »

Ce n'est pas forcément le clivage générationnel qui joue ici mais plutôt l'appartenance à un collectif de journalistes hors ligne défendant une conception de la profession par opposition à celle de leurs collègues en ligne.

## DIFFÉRENTES FORMES D'APPROPRIATIONS DES IDÉES FÉMINISTES

Les journalistes défendant ce modèle professionnel orthodoxe se distinguent par leurs appropriations des idées féministes et donc, par leur positionnement sur les idées défendues dans la tribune. Ces appropriations peuvent prendre la forme de discours antiféministes, d'appropriations « respectables », ou d'appropriations minimales voire instrumentales de ces idées. Si certain.es journalistes peuvent être d'accord avec la publication et hostiles au contenu de cette tribune, d'autres sont en accord avec la publication et avec le fond de la tribune.

### « La victimisation ça m'emmerde ! »

Première forme d'appropriation : des hommes et des femmes journalistes, âgé.es de plus de 55 ans qui développent des idées antiféministes, proches de celles développées dans la tribune. Ils et elles nient dans leurs discours la perpétration de violences sexistes et sexuelles à l'encontre des femmes, comme ce sexagénaire en poste dans la hiérarchie du quotidien :

« -Enquêté : La victimisation ça m'emmerde. (...) Moi je me suis reconnu dans la tribune (...) j'ai trouvé très très bien que ces femmes disent ce qu'elles avaient envie de dire et de surcroît je me retrouvais assez bien dans ce qu'elles disaient.

-Enquêtrice : Et sur la notion du droit à importuner etc. ?



-Enquêté : *Je trouve ça très bien aussi. (...) Importuner pour séduire et même si parfois on est un peu lourdingues, ma foi, il n'y a pas de problème (...) et de toute façon [au moment de la publication de la tribune] ça m'emmerdait.*

-Enquêtrice : *pourquoi ça vous emmerdait ?*

-Enquêté : *(...) parce ces réactions de jeunes femmes effarouchées me cassaient les couilles, voilà. Je trouvais, en vérité, qu'elles étaient profondément conservatrices et réactionnaires (...) Très souvent dans ce mouvement MeToo, une partie refuse la contradiction. Ce qui me gêne dans la radicalité de ce mouvement-là, c'est qu'il rejette, il ne veut pas entendre la contradiction qu'il recouvre. »*

Profondément hostile au mouvement de dénonciation des violences sexistes et sexuelles du milieu des années 2010, ce journaliste prend parti en faveur des femmes signataires de la tribune qui appartiennent à la même génération que lui. L'appartenance générationnelle, c'est-à-dire la socialisation à des valeurs spécifiques (Sineau, 2007), semble être un dénominateur commun chez les personnes développant des discours antiféministes. Ce qui va dans le sens ici d'un « effet de génération », c'est-à-dire l'hypothèse que « plus on appartient à des générations âgées (...) plus fortes sont les probabilités que l'on adhère à des valeurs traditionnelles, aux antipodes de la modernité, du féminisme et de l'ouverture aux autres. » (Sineau, 2007, p.368)

### Des appropriations « sélectives » voire instrumentales

Deuxième forme d'appropriation : les membres de la direction (en ligne et hors ligne) prennent soin de prendre leurs distances avec les discours antiféministes et cherchent à intégrer une grammaire féministe dans leur discours. Ces professionnel.les développent des appropriations plus ou moins « sélectives » (Albenga, Jacquemart, 2015) des idées féministes qui peuvent s'apparenter à un féminisme « respectable », proche des discours tenus par des réseaux de femmes de l'élite professionnelle, caractérisés par la réserve et la mesure dans les points de vue défendus » (Boni-Le Goff, 2010). Ces discours féministes s'articulent, notamment chez les haut.es dirigeant.es, à des discours néolibéraux et peuvent dans certains cas prendre une forme instrumentale. Ces discours se rapprochent alors beaucoup de ceux du « féminisme néolibéral » (Prügl, 2015) ou du « féminisme de marché » (Kantola et Squires, 2012). Par exemple, ces enquêté.es avancent des arguments économiques soulignant que la publication de la tribune est un « coup » journalistique puisque ce contenu a fait énormément de vues sur le site Internet et a « recruté » de nouveaux abonné.es (c'est-à-dire que de nombreux.ses lecteur.ices se sont abonné.es pour lire cette tribune, qui n'était pas en accès libre sur le site internet du journal), ce qui est prioritaire dans la logique de *freemium* (où une partie des productions est gratuite, et une autre est payante sous forme d'abonnement) qui est celle du média étudié. Il s'agit dans ce cas de promouvoir la circulation des discours féministes ou antiféministes dans une logique commerciale c'est-à-dire parce que cela rapporte des lecteur.ices et des revenus à l'entreprise.

Enfin, dernière forme d'appropriation : certaines journalistes, notamment celles qui ont travaillé sur les questions de genre et de féminisme, développent des appropriations moins minimales et non instrumentales des idées féministes, s'apparentant à des féministes « respectables » aux discours dépolitisés.

## UNE CONCEPTION CRITIQUE DE LA PROFESSION

La seconde conception de l'objectivité est minoritaire dans la rédaction, elle représente seulement un quart des enquêté.es. Ce sont exclusivement des journalistes travaillant à

la rédaction en ligne (à une exception près) et quasi exclusivement des femmes âgées de moins de 35 ans, nous utiliserons donc le féminin général. À la rédaction en ligne, la très large majorité des rédactrices sont des femmes, toutes trentenaires ou quadragénaires. Cette présence forte de femmes est à l'image de « la féminisation [qui] s'est développée à partir de la deuxième moitié des années 1980 » (Sedel, 2010) et qui s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui au sein du média étudié, de façon conforme aux évolutions socio-démographiques de la profession (Damian Gaillard, Frisque et Saïtta, 2010). Ces femmes n'occupent pas de positions hiérarchiques au sein de la rédaction, c'est-à-dire qu'elles n'appartiennent pas à la rédaction en chef, et elles sont donc dominées dans les rapports de pouvoir.

Elles développent des formes d'appropriations des idées féministes proches du pôle militant de l'espace de la cause des femmes, voire pour certaines du pôle universitaire. La plupart acceptent de se dire féministes et défendent des sujets en lien avec la cause des femmes lors des réunions de rédaction. Elles défendent aussi la nécessité de donner la parole à plus de femmes dans les productions journalistiques. Pour elles les propos tenus dans la tribune sont clairement antiféministes et ne correspondent pas à leur positionnement, comme cette journaliste à la rédaction en ligne lors de sa publication :

*« Je trouvais que tout ce qui était dit dans cette tribune était daté et complètement à côté de la plaque par rapport à ce qu'exprimaient les femmes qui étaient confrontées à du sexisme. Nous dire «on a la liberté d'importuner» parce que sinon la galanterie à la française n'existera plus, ça me paraît être une posture de femme bourgeoise (...) avec une lecture du monde que je trouve datée quoi. »*

### « Choisir à qui on donne la parole »

Elles considèrent qu'il ne fallait pas publier cette tribune et que c'est une « erreur professionnelle » de l'avoir fait, car c'est donner de la place et de la légitimité à des idées antiféministes dans l'espace médiatique. Pour elles, il faut « choisir à qui l'on donne la parole », c'est-à-dire prendre la décision de donner ou non de la visibilité à certains discours en tant que journalistes. Certaines notent que la règle du « donner la parole à tout le monde » (qui permettrait d'être objectif.ve selon le modèle orthodoxe) connaît des exceptions puisque leur média ne publie pas de tribunes émanant de membres de partis d'extrême-droite. Une journaliste en ligne, âgée d'un peu plus de trente ans, exprime sa colère en entretien à ce sujet :

*« En gros, on interdit à Marine Le Pen de publier une tribune [dans le journal]. En revanche, qu'[une actrice] dise : «Oui, les hommes doivent pouvoir importuner les femmes librement dans la rue», ça, ça ne pose aucun problème, alors que pour le coup ça tombe sous le coup de la loi. »* Une autre journaliste ajoute : *« S'il y a une ligne rouge c'est celle-ci [de ne pas publier des tribunes de l'extrême-droite] et ce n'est pas l'antiféminisme ».*

Elles se demandent pourquoi le journal refuse de donner la parole à l'extrême-droite mais accepte de publier des tribunes antiféministes. Pour elles, la rédaction devrait « s'engager » à ne pas publier de tribunes antiféministes. « On ne peut pas être juste impartial », note une journaliste, ancienne responsable de la rubrique « femmes / famille ». Elles défendent une redéfinition de l'idéal d'objectivité pour qu'il soit plus en accord avec leur identité de femmes journalistes et féministes. Elles s'inscrivent ainsi dans une critique des normes de leur profession, car elles veulent prendre en compte les rapports sociaux de genre dans leurs productions. Elles cherchent à renégocier ces normes dans le contexte post #Metoo de redéfinition des frontières du dicible et de l'audible.



## Un ressaisissement féministe de l'objectivité

Cette conception critique de la profession n'est pas nouvelle. Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu (1989, p. 188) notaient que « le discours journalistique hésite sans cesse entre deux pôles : d'une part le compte rendu (...) et d'autre part « un ressaisissement critique qui comporte hésitations, difficultés, égotisme, violences, injures, polémiques etc. » » On pourrait parler ici d'un « ressaisissement féministe » de l'objectivité car, si pour les générations antérieures de journalistes, la publication de tribunes de l'extrême-droite n'était pas compatible avec le bon exercice de leur profession ; pour ces journalistes critiques, cette incompatibilité s'étend aux antiféminismes. Elles ne veulent pas se contenter d'une position de neutralité et de distance.

En adoptant cette posture critique, les journalistes interrogent indirectement la définition de l'objectivité journalistique. Sur quels fondements, par qui et dans quel contexte cette norme a-t-elle été fondée ? Cette interrogation renvoie aux questionnements de la théorie du point de vue et notamment aux travaux de Sandra G. Harding (Harding, 1992 et 2004). La philosophe étasunienne parle d'« objectivité faible », c'est-à-dire, selon les mots d'Isabelle Clair, « un savoir prétendument neutre [qui] s'autoproclame au-dessus de tout soupçon alors qu'il a fait la preuve, des décennies durant, de son incapacité à restituer la vie de la moitié de l'humanité »; Harding y oppose une « objectivité forte » « qui lie ensemble la prise en compte des conditions matérielles d'existence des chercheur.e.s, leurs inévitables engagements particuliers et la production de connaissance » (Clair, 2016, p.69).

Nous pouvons étendre le raisonnement de Harding au domaine de la production journalistique. Certaines enquêtées le font déjà, comme cette journaliste, qui travaille en particulier sur les violences sexuelles contre les femmes, et qui se positionne en creux pour une « objectivité forte » :

*« On est militant malgré nous (...) on défend des trucs malgré nous. Parce qu'on écrit comme on est et on ne peut pas se départir de notre vision du monde au moment où on prend le stylo (...) parce que « dis-moi ce que tu écris, je te dirais qui tu es ». (...) Vous mettez tous mes sujets bout à bout, et bien c'est moi. »* Pour elle, respecter la norme de l'objectivité au sens « faible » n'est pas possible car elle est incompatible avec la conscience de son point de vue situé.

Liesbet Van Zoonen qui s'intéresse plus précisément aux journalistes, rappelle qu'historiquement l'objectivité journalistique, que l'on peut qualifier de « faible » au sens de Harding, a été définie par des hommes pour des hommes et que cette objectivité « tend à favoriser les institutions, les positions et les personnes dominantes » (Van Zoonen, 1998, p.136, notre traduction). Elle considère cette objectivité comme une « subjectivité masculine » qui ne dit pas son nom. Virginie Barré élargit ce propos à l'ensemble des normes professionnelles en rappelant que « les hommes sont la norme du journalisme, norme établie à l'époque où les femmes étaient interdites de séjour dans les rédactions quand s'élaboraient les viriles fondations de la profession. » (Barré, 1999, p.91).

Cette conception au masculin neutre de l'objectivité et de la profession a des conséquences sur les pratiques journalistiques. Sylvie Debras, à partir d'une enquête menée dans les années 1990, note que « tout se passe comme si le « ton » de la presse d'information générale et les thèmes traités répondaient en fait à un standard masculin » (Debras, 1999).

## DES TENSIONS AUTOUR DE LA PUBLICATION D'UNE TRIBUNE

Certain.es journalistes au sein de la rédaction remettent en cause la construction au masculin neutre des normes et des pratiques journalistiques de production de

l'information et cela se manifeste au moment de la publication de la tribune par de fortes tensions au sein de la rédaction. Notons que ces oppositions sont aussi alimentées par des clivages entre les rédactions en ligne et hors ligne, en raison notamment de leurs logiques antagonistes de production de l'information (Boczkowski, 2010; Marchetti, Baisnée, 2002).

D'un côté, on trouve des journalistes femmes trentenaires et travaillant en ligne. Elles parlent de « choc », de « colère », de « révolte » mais aussi de « tristesse » lorsqu'elles évoquent la période qui a suivi la publication de la tribune. Elles gardent toutes en mémoire une réunion de rédaction le lendemain matin de la publication, où les membres de la direction en ligne et certains membres de la rédaction en ligne se sont opposés. Nous retranscrivons ici le récit de celle qui s'est le plus exposée face à sa direction :

*« On a eu une grosse conférence de rédaction le matin de la publication de cette tribune (...) et y'a eu un gros gros gros débat (...) On ne publierait jamais dans le journal une tribune qui dit : «Les migrants on les laisse crever dans la mer». Et, pour moi, c'était la même violence de dire : «On a le droit d'importuner une femme». Du coup, moi j'ai dit que je trouvais ça absurde et violent. (...) A l'époque [le rédacteur en chef du site Internet] m'avait dit : «Si tu n'es pas contente, tu n'as qu'à pas travailler ici». Publiquement, devant toute la rédaction. Et honnêtement c'est la formule la plus violente qu'on m'ait jamais dite dans ce canard (...) Ce qui prouve quand même qu'il y avait beaucoup de virulence sur ce débat-là. (...) Ça reste le souvenir le plus cuisant lié à cet épisode, cette réunion du matin post publication de la tribune, où j'ai été obligée de constater que la rédaction dans laquelle je travaille est un peu en retard par rapport à ce que je croyais qu'elle allait devenir ».*

### « On choisit de ne pas exposer la tribune sur les réseaux sociaux »

Autre manifestation de cette opposition : des journalistes en ligne ont décidé, collectivement, de ne pas publier la tribune sur les réseaux socio-numériques, sans en informer leurs supérieurs. L'une d'eux raconte : « On s'était très bien dit entre nous qu'on ne voulait pas que ça passe sur les réseaux parce que cette tribune est indécente (...) J'ai dit à mes collègues : «No fucking way, elle ne passera pas sur la page Facebook» et, de fait, elle n'est pas passée ».

Cette stratégie de résistance collective se rapproche d'un débrayage d'ouvrier.es dans une usine : il s'agit de gêner la direction en arrêtant la chaîne de production, et ainsi de faire perdre de l'argent à l'entreprise. On voit bien ici en quoi la conception critique est dominée dans la rédaction puisque cette équipe de journalistes doit mettre en place des stratagèmes pour empêcher la circulation d'une production, et ce, sur une partie seulement des supports de diffusion. Un des membres du groupe en question raconte les implications de cet acte sur son identité professionnelle :

*« On choisit de ne pas exposer la tribune sur les réseaux sociaux (...) et c'est une prise de décision importante. Normalement on aurait dû l'exposer (...) C'est finalement un moment important dans ma carrière (...) parce que rien que le fait de dire : «Non je ne suis pas d'accord» et de trouver des subterfuges pour l'assumer (...) c'est important. »*

### « C'est un problème du jeune journalisme »

De l'autre côté, les journalistes plus âgés travaillant hors ligne et développant une conception orthodoxe du journalisme disent « ne pas comprendre » cette réaction hostile de leurs collègues, et les renvoient à la figure repoussoir du / de la « journaliste militant.e ». Ils et elles critiquent la « radicalité » de certaines de leurs collègues femmes travaillant en ligne. Pour eux, leur réaction hostile s'explique par leur incompétence et leur méconnaissance de la profession à cause de leur jeunesse et de leur manque d'expérience

professionnelle. Une journaliste hors ligne d'une soixantaine d'années évoque son incompréhension face aux réactions de la rédaction en ligne:

« Il y a eu une bronca [parmi les journalistes en ligne] et je dois dire que je n'ai pas compris. Pour moi, les espaces de débat et de tribunes, on n'a pas besoin d'être d'accord, sinon il n'y a plus d'espace de débats et de tribunes. (...) Mais c'était, paraît-il, d'une violence... Des menaces de démission, des trucs complètement dingues alors que c'était une tribune ! Je n'ai pas du tout compris. Je pense que c'est un problème du jeune journalisme qui ne comprend pas que l'on puisse publier des textes avec lesquels on n'est pas d'accord, en tout cas qui ouvrent le débat. »

L'appartenance générationnelle sert ici à discréditer les pratiques d'un journalisme « jeune », non professionnel, afin de valoriser un journalisme plus averti et qui serait le garant du respect des normes professionnelles. Cette opposition entre modèles professionnels doit donc aussi se lire au regard d'une opposition entre deux générations, qui ne partagent pas les mêmes supports de production (hors ligne pour les plus âgées et en ligne pour les plus jeunes).

## CONCLUSION

Ce « moment » transformateur révèle des tensions fortes au sein de la rédaction sur les normes professionnelles. Deux conceptions de la profession ont été identifiées dont les défenseur.ses se distinguent par leur genre, leur génération, et le support de production journalistique sur lequel ils/elles travaillent. Notre analyse permet de nuancer la représentation indigène un peu caricaturale d'une opposition des « vieux du print » et des « jeunes féministes du web » puisque certain.es journalistes échappent à cette catégorisation en fonction de leur genre / génération / support de production. L'opposition sur les conceptions de la profession et sur les appropriations des idées féministes se manifeste par des débats sur le traitement des sujets en lien avec les féminismes, dont la publication de la tribune début janvier 2018 est un exemple particulièrement heuristique. Dès lors, se pose la question de l'évolution dans le futur du positionnement des femmes âgées de moins de 35 ans, travaillant en ligne : vont-elles se ranger à une conception plus orthodoxe du journalisme pour progresser au sein de l'entreprise de presse ? Vont-elles quitter la profession, car l'articulation entre leur positionnement critique et l'exercice de leur profession ne sera plus possible ? Ou bien vont-elles réussir à renouveler les pratiques journalistiques ? De la réponse à ces questions dépendra en partie l'évolution du traitement journalistique des questions en lien avec la cause des femmes dans les prochaines années.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bard, Christine ; Blais, Mélissa ; Dupuis-Déri, Francis, (2019), *Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui*, Université d'Angers : Presses universitaires de France.

Barré, Virginie (1999), *Dites-le avec des femmes : Le sexisme ordinaire dans les médias*, Paris : CFD.

Bereni, Laure ; Jacquemart, Alban (2018), « Diriger comme un homme moderne : Les élites masculines de l'administration française face à la norme d'égalité des sexes », Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 223, n° 3, p. 72-87.

Boczkowski, Pablo Javier (2010), « Ethnographie d'une rédaction en ligne Argentine : Les logiques contraires de la production de l'information chaude et froide », *Réseaux*, vol. 160-161, n° 2-3, p. 43-78.

Clair, Isabelle (2016), « Faire du terrain en féministe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 213, n° 3, p. 66-83.

Damian-Gaillard, Béatrice ; Frisque, Cégolène ; Saitta, Eugénie, (2010), *Le journalisme au féminin : Assignations, inventions, stratégies*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Deuze, Mark (2004), « What is multimedia journalism ? », *Journalism Studies*, vol. 5, n° 2, p. 139-152.

Devreux, Anne-Marie ; Lamoureux, Diane (2012), « Les antiféminismes : Une nébuleuse aux manifestations tangibles », *Cahiers du Genre*, vol. 52, n° 1, p. 7-22.

Jacquemart, Alban ; Albenga, Viviane (2015), « Pour une approche microsociologique des idées politiques : Les appropriations ordinaires des idées féministes », *Politix*, vol. 109, n° 1, p. 7-20.

Legavre, Jean-Baptiste (2007), « Les « règles » du médiateur du Monde ou la mise en scène d'une écriture de presse », *Questions de communication*, vol. 12, p. 311-334.

Marchetti, Dominique ; Baisnée, Olivier (2002), « L'économie de l'information en continu », *Réseaux*, vol. 114, n° 4, p. 181-214.

Marty, Emmanuel ; Rebillard, Frank ; Pouchot, Stéphanie ; Lafouge, Thierry (2012), « Diversité et concentration de l'information sur le web : Une analyse à grande échelle des sites d'actualité français », *Réseaux*, vol. 176, n° 6, p. 27-72.

Mouillaud, Maurice ; Tétu, Jean-François, (1989), *Le journal quotidien : Événement, mise en page, illustration, titres, citations, faire savoir, faire croire*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

Neveu, Érik (2004), *Sociologie du journalisme*, Paris : La Découverte.

Paterson, Chris ; Domingo, David, (2008), *Making online news*, New York : Peter Lang.

Pavard, Bibia ; Rochefort, Florence ; Zancarini-Fournel, Michelle, (2020), *Ne nous libérez pas, on s'en charge : Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*, Paris : La Découverte.

Ruellan, Denis (1993), *Le professionnalisme du flou : Identité et savoir-faire des journalistes français*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.

Saitta, Eugénie (2005), « Le Monde vingt ans après », *Réseaux*, vol. 131, n° 3, p. 189-225.

Sineau, Mariette (2007), « Effets de genre, effets de génération ? Le vote hommes/femmes à l'élection présidentielle 2007 », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3, p. 353-369.

Van Zoonen, Liesbet (1998), « A professional, unreliable, heroic marionette (M/F : Structure, agency and subjectivity in contemporary journalism) », *European Journal of Cultural Studies*, vol. 1, n° 1, p. 123-143.